

Compte-rendu du CA du 2 Février 2016

1 – Légumes secs

Signature des contrats le mardi 09/02 mais aussi possibilité de le faire par mail pour une livraison prévue le 01/03.

Les adhérents devront apporter leurs contenants.

2 – Oeufs

Pour le moment, aucune solution n'a été trouvée pour proposer de nouveau des œufs

3 – Agrumes

Cédric et Faustine sont intervenus en CA pour nous faire part du bilan de cette 1ère commande : 42 caisses commandées, 30 contrats pour Amap de Benet.

Les personnes semblent très satisfaites des agrumes.

La prochaine commande doit être faite lundi prochain le 8/02. Pour être rapide, envoi d'un mail dès demain à tous les adhérents avec les produits qui peuvent être commandés et les gens répondent par mail.

Pas de signature de contrats et demande du règlement au moment de la distribution.

Dans la journée de livraison, besoin d'une personne pour séparer les commandes de Benet et de Fontenay. A chaque commande, on pourrait alterner entre un volontaire de Benet et un volontaire de Fontenay.

Pour que le bon fonctionnement des distributions, nous avons absolument besoin de volontaires.

4 – Complément légumes

Il faut avoir un contrat légumes pour pouvoir prétendre au complément.

5 – Contrat Bière

Suite au sondage réalisé, environ 30 personnes seraient intéressées. Mais avant ils voudraient pouvoir la goûter.

Proposition d'une dégustation avec plusieurs choix de bière : la belette, tête de mule,... Les producteurs vont être contactés pour savoir si ils seraient intéressés puis nous pourrions alors fixer une date pour une dégustation.

6 – Distributions

Pour une meilleure organisation, les personnes assurant les distributions doivent arriver vers 18h et 18h15 dans la mesure du possible.

Cécile va recalculer ses distributions sur celles de Mathias.

7 – Préparation de l'AG

Les dates possibles sont : mardis 15/03 et 22/03, mercredis 16/03 et 23/03, jeudi 17/03 et 24/03,

Ordre du jour de l'AG :

- Rapport moral.

- Rapport d'activité : chaque producteurs rappelle ses produits et le nombre de contrats. Pour les producteurs absents, c'est le référent qui fait le point. Le rappeler dans la news.